



Dossier de presse

Aubière, le 26 Janvier 2015

Les étudiants de l'option « Arbitrage sportif » en séminaire !

Communiqué de presse	p2
Le PERF Arbitrage, une structure unique en France	p5
Les missions du PERF Arbitrage : formation, recherche, valorisation	p7

CONTACT PRESSE

Mathis Grimonprez, Chargé de Développement du PERF Arbitrage

Perf.arbitrage@univ-bpclermont.fr

04 73 40 78 55

Les étudiants de l'option « Arbitrage sportif » en séminaire !

Les 28 et 30 janvier, le PERF Arbitrage organise pour les étudiants inscrits dans l'option « Arbitrage sportif » un séminaire couplant des cours théoriques avec des séances pratiques.

Mercredi 28 janvier : Des formateurs fédéraux de choix et un programme différencié pour les arbitres de football et de rugby

Les jeunes arbitres de football profiteront de l'expertise d'[Alain Sars, Directeur Technique adjoint de l'Arbitrage au sein de la Fédération Française de Football](#) (ancien arbitre international). Alain Sars utilisera les vidéos des jeunes arbitres en activité pour travailler sur leurs axes de progrès. Suivra une séance pratique menée par [Vincent Genebrier, Conseiller Technique Régional de l'Arbitrage au sein de la Ligue d'Auvergne de Football](#), dans le cadre de l'entraînement des joueurs U17 du [Football Club de Cournon d'Auvergne](#).

Les arbitres de rugby, quant à eux, bénéficieront d'une intervention de [Rémy Charleroy, Chargé de formation à l'arbitrage territorial au sein de la Fédération Française de Rugby](#), sur les thèmes de « l'avantage » et de la gestion du match. Rémy Charleroy prendra ensuite en charge un atelier terrain dans le cadre de l'entraînement des joueurs U16 de l'[ASM Clermont Auvergne](#).

Mise à disposition par les clubs de leurs équipes et de leurs infrastructures

Signe de la dynamique fédératrice de l'option « arbitrage sportif », l'[ASM Clermont Auvergne](#) et le [Football Club de Cournon d'Auvergne](#) mettent à disposition pour ces séances pratiques leurs infrastructures ainsi qu'un temps d'entraînement de leurs jeunes équipes. Un des rôles du PERF arbitrage est de créer cette interface entre le monde fédéral et le monde universitaire et également de rapprocher les joueurs et les arbitres.

Vendredi 30 janvier : Des enseignements techniques et scientifiques

La journée du vendredi sera consacrée à des enseignements scientifiques dispensés par [Géraldine RIX-LIEVRE, Professeur des Universités et Déléguée générale du PERF Arbitrage](#), ainsi que par [Eric DORE, Maître de conférence et Directeur de l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand](#). Ces interventions apporteront des éléments de compréhension sur les composantes psychologiques et physiologiques de la performance arbitrale, ainsi que sur les outils de perfectionnement.

Florent Jiquel, Conseiller Départemental du Football d'Animation au district de l'Orne de Football, présentera quant à lui un exemple de situations didactiques visant l'intégration de l'arbitrage lors de séances d'entraînement.

Programme du séminaire

Mercredi 28 janvier :

A destination des arbitres de rugby

9h - 12h : Intervention de Rémy Charleroy

Lieu : UFR STAPS (Campus des Cézeaux)

18h30 - 20h30 : Séance pratique de Rémy Charleroy

Lieu : ASM Clermont Auvergne, Stade des Gravanches

A destination des arbitres de Football

13h30 - 16h30 : Intervention de Alain Sars

Lieu : UFR STAPS (Campus des Cézeaux)

18h30 - 20h30 : Séance pratique de Vincent Genebrier

Lieu : Football Club de Cournon d'Auvergne, Plaine des Jeux de Cournon d'A.

Vendredi 30 janvier :

Niveau 1 : à destination des nouveaux étudiants

9h - 12h : cours sur le retour d'expérience et l'analyse de la pratique arbitrale, par Géraldine RIX-LIEVRE

Lieu : UFR STAPS (Campus des Cézeaux)

14h - 16h : cours sur l'entraînement intégré de l'arbitrage, par Florent Jiquel

Lieu : UFR STAPS (Campus des Cézeaux)

Niveau 2 : étudiants ayant intégré l'option en 2013

13h - 15h : cours sur les aspects physiologiques de la performance arbitrale, par Eric DORE

Lieu : UFR STAPS (Campus des Cézeaux)

15h - 17h : cours sur la prise de décision d'un point de vue psychologique, par Géraldine RIX-LIEVRE

Lieu : UFR STAPS (Campus des Cézeaux)

12 nouveaux étudiants pour l'année 2014/15

Parmi les 20 étudiants que compte l'option « Arbitrage Sportif », le PERF accueille cette année **12 nouveaux participants : 7 arbitres de football et 5 de rugby**. Provenant de **diverses régions** (Rhône-Alpes, Bourgogne, Midi-Pyrénées, Centre, Languedoc-Roussillon, Auvergne), ils suivent des formations variées : **Droit, Philosophie, STAPS, Géographie, Sciences économiques et sociales**.

L'option « Arbitrage sportif » s'inscrit dans des formations de l'Université Blaise Pascal et également dans des formations de l'Université d'Auvergne. Ce dispositif tend ainsi à devenir **une spécificité et une force du site clermontois**.

Contenu de l'option « Arbitrage sportif »

Cette option s'inscrit au sein même de leurs cursus universitaires : elle représente **10 crédits universitaires** par an (sur 60 nécessaires à la validation d'une année universitaire).

Les contenus d'enseignement proposés au sein de l'option « Arbitrage sportif », sont les suivants :

- Des connaissances techniques liées à la pratique de leur sport, football ou rugby
- Des enseignements concernant spécifiquement l'arbitrage en football ou en rugby ; enseignements assurés par des personnes reconnues dans le milieu. En 2012/13, les cours ont notamment été assurés par **Joël Dumé** (Directeur Technique National de l'Arbitrage, FFR) et **Jérôme Garces** (arbitre de Top 14, Arbitre de la finale 2012/13) pour le Rugby par exemple ou encore **Mickaël Lesage** (Arbitre de Ligue 1, Conseiller Technique Régional en Arbitrage de Basse Normandie) ou **Mathieu Lombard** (Assistant en Ligue 1, Conseiller Technique Régional en Arbitrage d'Alsace) pour le football.
- Des enseignements concernant **l'utilisation de la vidéo** dans une optique de formation, d'auto-formation et de retour d'expérience dans l'arbitrage.

Les étudiants doivent aussi mener un projet dans et pour l'arbitrage. En 2012/13, les étudiants ont participé à l'animation d'école d'arbitrage, au développement de l'arbitrage dans le handisport et le sport adapté, à la construction d'une plateforme de formation à l'Anglais...

<http://perf.arbitrage.univ-bpclermont.fr/>

Contact

Mathis Grimonprez, Chargé de développement du PERF Arbitrage

Perf.arbitrage@univ-bpclermont.fr

04 73 40 78 55

Le PERF Arbitrage, une structure unique en France

Issu d'un partenariat historique entre les fédérations françaises de football, de rugby, le groupe La Poste et l'Université Blaise Pascal, le **PERF Arbitrage** est une structure partenariale dédiée à l'arbitrage. Ce pôle universitaire **contribue à la reconnaissance et au développement de l'arbitrage** grâce à la mise en place de formations, à la réalisation de travaux de recherche et à leur diffusion.

Le PERF Arbitrage : une structure fédérant une diversité d'acteurs au service de l'arbitrage.

Le **PERF Arbitrage** rassemble des acteurs du **monde académique**, du **milieu sportif**, des **collectivités territoriales** et du **monde socio-économique**. En effet, ses membres sont :

- l'Université Blaise Pascal,
- le Groupe La Poste,
- la Fédération Française de Football,
- la Fédération Française de Rugby,
- La ville de Clermont-Ferrand,
- La région Auvergne.

Cette **diversité d'acteurs** est **une force du PERF Arbitrage** pour construire des **propositions innovantes** et agir pour la reconnaissance et le développement de l'arbitrage.

Son conseil de gestion est composé de 15 membres :

Mathias BERNARD	UBP, Président de l'Université Blaise Pascal
Alain BUSSIÈRE	Région Auvergne, Premier Vice-président de la région Auvergne, Chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur
Eric DORE	UBP, Maître de conférences, Directeur de l'UFR STAPS
Pascale DUCHE	UBP, Professeur des Universités, membre du Conseil d'Administration de l'UBP
Christine DULAC-ROUGERIE	Ville de Clermont, Adjointe aux Sports de la Ville de Clermont
Joël DUME	FFR, Directeur Technique National de l'Arbitrage
Sabine FOUCHER	Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Éducation populaire et de la Vie Associative, Direction des Sports
Jean-Raphaël GAITEY	Groupe La Poste, Responsable des partenariats sportifs
Pascal GARIBIAN	FFF, Directeur Technique de l'Arbitrage

Didier MENE
Romuald NGUYEN
Vincent RELAVE

Géraldine RIX-LIEVRE

Alain SARS
Marie-Christine TOCZEK

Georges VIGARELLO

FFR, Président de la Commission Centrale des Arbitres
FFF, Membre de la Direction Nationale de l'Arbitrage
Groupe La Poste, Directeur de la communication,
Vice-Président du PERF

UBP, Professeur des Universités-HDR, Déléguée
générale du PERF Arbitrage

FFF, Directeur Technique adjoint de l'Arbitrage

UBP, Professeur des Universités, Directrice de
laboratoire ACTÉ

EHESS, Directeur d'études, Président du PERF
Arbitrage

Le PERF Arbitrage est **présidé par Georges VIGARELLO**, Directeur d'étude à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Paris), Co-directeur du Centre Edgar Morin - Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain.

Professeur d'Education Physique et Sportive, agrégé de Philosophie, il a soutenu en 1977 une thèse d'Etat : Le corps redressé, culture et pédagogie. Il a ainsi contribué tout à la fois à fonder les Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives et les Sciences de l'Education. Docteur honoris causa de l'Université de Montréal et de l'Université de Lausanne, Georges Vigarello est un expert internationalement reconnu sur les thématiques du corps, du sport et de l'évolution des pratiques corporelles. Il est l'auteur de nombreux ouvrages parmi lesquels Une histoire culturelle du sport, techniques d'hier et d'aujourd'hui (1988, Robert Laffont et EPS), Passion sport, histoire d'une culture, (2000, Textuel), Du jeu ancien au show sportif, la naissance d'un mythe, (2001, Seuil) ou plus récemment Les métamorphoses du gras, histoire de l'obésité (2010, Seuil).



Les missions du PERF Arbitrage : formation, recherche, valorisation

Un diplôme universitaire inédit dédié à l'arbitrage de haut niveau

Créé en 2007, le DU « Sport de haut-niveau et arbitrage » est dédié à la [formation continue des arbitres de haut-niveau](#). Il offre une première reconnaissance universitaire aux arbitres et à une activité qui tend à se professionnaliser. Il contribue à construire, autour des arbitres, un pôle de ressources les aidant à faire face aux exigences du sport de haut niveau et à faire évoluer l'arbitrage confronté à un milieu sportif en pleine mutation.

Cette initiative est depuis sa création soutenue par [La Poste, partenaire des arbitres](#), et mise en place en partenariat avec les [fédérations françaises de rugby](#), de [handball](#), de [football](#) et de [basket-ball](#).

Il s'agit de proposer, en complément de la formation assurée par les différentes fédérations, une formation spécifique qui permette aux arbitres de [transformer leur activité pour s'adapter aux exigences croissantes du sport de haut-niveau](#). Les contenus de formation reposent sur des travaux scientifiques et proposent différents outils d'analyse d'expérience. Ils représentent une opportunité, pour les arbitres, de prise distance par rapport à leur propre pratique afin de la développer. Offrant aussi de nouvelles possibilités d'échange (avec des arbitres d'autres sports collectifs, avec des chercheurs de différentes disciplines, avec des experts), cet espace permet d'appréhender les questions vives de l'arbitrage aujourd'hui.

A l'heure où le sport cristallise de plus en plus d'enjeux économiques et sociaux, où l'arbitrage, face à ces évolutions, suppose de plus en plus d'investissement de la part des officiels, où les arbitres soit deviennent professionnels, soit mettent largement entre parenthèses une carrière professionnelle pour mener à bien leur mission, ce diplôme constitue pour les arbitres une passerelle vers des diplômes en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives leur offrant ainsi des possibilités de reconversion dans un domaine où ils sont largement investis.

Depuis la création du diplôme, trois promotions ont été diplômées [en 2009](#), [en 2011 et en 2013](#). Parmi les arbitres diplômés, on peut compter 5 arbitres évoluant en Ligue 1 dont [Freddy Fautrel](#) et [Clément Turpin](#), 8 arbitres évoluant en Top 14 dont [Jérôme Garcès](#) et [Romain Poite](#), 8 arbitres évoluant en LNH dont [Karim](#) et [Raoul GASMI](#) et 5 arbitres évoluant en Pro A dont [Régis Bardera](#) et [Paul Antiphon](#).

La quatrième promotion sera diplômée en 2015.

Une Option « Arbitrage Sportif » dans l'ensemble des filières universitaires

Bien vite est apparue la nécessité d'apporter des formations complémentaires non plus seulement aux arbitres de haut niveau mais aussi à des arbitres plus novices en leur proposant lors de leur entrée à l'université de s'inscrire dans un double projet, universitaire et sportif en suivant l'option « Arbitrage sportif ».

L'option « Arbitrage sportif » représente 10 Ects/an (5 Ects dans le parcours Polytech)

Les contenus d'enseignement dédiés à l'arbitrage lient théorie et pratique :

- Une formation par et pour l'arbitrage,
- Des connaissances techniques liées à la pratique du sport et de l'arbitrage,
- Des connaissances scientifiques sur l'arbitrage,
- Des outils méthodologiques (expression écrite et orale, anglais) orientés vers l'arbitrage.

Pour l'année universitaire 2014-2015, l'université Blaise Pascal accueille 12 nouveaux étudiants-arbitres inscrits dans l'option, dont 7 arbitres de football et 5 arbitres de rugby. Ils rejoignent ainsi 8 étudiants-arbitres qui suivent l'option pour la deuxième année (niveau 2) ou la troisième année (niveau 3), avec des contenus spécifiques. Les étudiants suivent effectivement pendant les 3 ans de leur Licence des formations sur la gestion de match, l'analyse de la pratique arbitrale et le retour d'expérience, la gestion des conflits et du stress, la préparation et la récupération physique...

Des activités de recherche

Ces activités se centrent sur l'étude des situations effectives d'arbitrage et se fondent sur une conception innovante de l'activité de l'arbitre. Loin de la réduire à une application de règle, nous considérons que l'arbitre montre et impose aux joueurs ce qui est possible et, en l'imposant, lèvent l'incertitude des événements. Les recherches s'attachent plus particulièrement :

-aux modalités de coordination entre l'arbitre et les joueurs

Ce travail trouve son origine dans la conception alternative de l'arbitrage que nous avons construite en proposant de considérer que l'arbitre co-construit avec les joueurs le déroulement du jeu. Nous étudions les leviers et obstacles à la coordination entre l'arbitre et les joueurs alors même qu'ils agissent ensemble malgré une situation d'affrontement et des objectifs différents, voir antagonistes.

-à l'activité collective des arbitres

Ce projet mené dans le cadre d'une thèse en CIFRE avec le groupe La Poste, s'inscrit aussi dans la continuité des travaux effectués sur les actes de jugements de l'arbitre. Si les premiers travaux se focalisent sur l'activité de l'arbitre central, cette recherche prend en compte l'équipe arbitrale et questionne son mode de fonctionnement. Il s'agit d'étudier si et comment **chaque membre du corps arbitral contribue** à construire, montrer et **imposer aux joueurs ce qui est possible**.

-à la performance arbitrale et à la construction collective de règles de métier

Ce projet interroge la **performance** et les **conditions d'exercice** de l'arbitre de haut-niveau. La manière dont chaque acteur du système (joueur, entraîneur, média, superviseur...) établit la performance arbitrale est documentée montrant ainsi la **diversité des attentes**, voir les antagonismes auxquelles l'arbitre doit faire face et les tensions engendrées par ces dernières. Une part du travail se concentre notamment sur les possibilités d'accompagnement de l'arbitrage vers la **construction collective** de compromis explicites sur ce qu'est **un arbitrage de qualité**.

L'ensemble de ces résultats de recherche sur l'arbitrage sont mis en regard d'autres travaux sur l'enseignement, les métiers de service ou encore les pratiques managériales. Il s'agit d'envisager comment ces résultats permettent de réinterroger différentes **situations d'interaction asymétrique** où un acteur désigné par l'institution montre et impose aux autres ce qui est possible et est en charge du bon déroulement de l'interaction.

Des activités de valorisation

Qui passent par :

- des actions de communication, diffusion scientifique et de vulgarisation,
- la création d'un pôle de documentation (physique et virtuel),
- la construction d'un réseau d'experts.

Le PERF a pour ambition de contribuer au **développement de l'arbitrage aux côtés des institutions** leur permettant de disposer d'un vrai **centre expert**, référent en matière d'arbitrage.

<http://perf.arbitrage.univ-bpclermont.fr/>

Contact

Mathis Grimonprez, Chargé de Développement du PERF Arbitrage

Perf.arbitrage@univ-bpclermont.fr

04 73 40 78 55